

Mémoire déposé dans le cadre de la Commission indépendante sur les caribous forestiers
et montagnards

Par Andréanne Sylvain

31 mai 2022

Mon nom de famille est étymologiquement lié à la forêt, c'est peut-être ce qui explique pourquoi je me suis sentie interpellée par cette commission indépendante. Je suis mère de famille et diplômée de l'université du Québec à Rimouski en sciences infirmières. Je vais tenter d'exprimer mon opinion avec le regard le plus objectif possible, je ne représente aucun organisme et m'adresse à vous, chère Présidente et chers Commissaires, en mon nom personnel, à titre de citoyenne du Québec habitant à Baie-Comeau

Accueillie par un cortège d'individus portant un chandail blanc de Boisaco dans la côte menant aux portes du Manoir, ayant entendu toutes les présentations et constaté l'assez grande unilatéralité des discours, d'exprimer une opinion contraire en ce moment apparaissait être de mettre de l'huile sur le feu qui anime leurs propos liés à un principe de survie; leurs emplois, leurs revenus... c'est clair que l'impact socio-économique direct est non négligeable, mais la vision demande de prendre une toute autre lunette! On ne peut pas voir clair quand on a le nez dedans! Le recul et l'observation, tel aura été la délicate position convenable pour la divergence en cette soirée d'audience qui s'est tenue à Baie-Comeau le 17 mai 2022. Qui a pris parole pour le caribou durant cette soirée? Encore saisie, particulièrement par la connivence du grand sous-entendu, maires, préfets, directeurs, représentants... message global qui en ressort; les emplois en priorité. Vision anthropocentrée bien cannée, il a clairement été dit que l'homme doit passer avant les caribous... on s'en sort quand de ce manque d'humilité face à l'équilibre de la nature!? C'est très questionnant d'un point de vue éthique.

La représentativité d'un tel processus de consultation se retrouve erronée par le fait que généralement, seul ceux qui se retrouvent directement concernés et qui arrivent à se faire entendre ont de l'influence sur la détermination de l'acceptabilité sociale... le contrepoint valable se retrouve sous représenté. Baser des orientations politiques sur l'acceptabilité sociale n'a rien de scientifique, c'est un biais décisionnel qui vient dénaturer le bon sens! Heureusement, le processus a permis que vous rencontriez des groupes en dehors des audiences, espérant que d'autres types de point de vue ont pu vous être exposés explicitement.

Pour limiter l'impact économique de la protection du caribou, il serait à considérer de diversifier l'économie dans les milieux concernés, plutôt que de perpétuellement tenter de tout sauver comme c'est le cas sur la Côte-Nord depuis plusieurs années. Plutôt que de voir venir le fait que le domaine forestier est appelé à ralentir, la plupart semblent vouloir sauver des emplois à tout prix jusqu'à ce que le citron ait été assez pressé, et que les investissements du gouvernement ne suffisent plus... Si la précarité de l'état des populations de caribous empêche les industries d'exploiter certaines zones, qu'il en soit

ainsi. Ce n'est pas à l'environnement à s'adapter à l'exploitation, mais bien l'inverse... il en va d'un développement assurant une pérennité écologique. Dans cette perspective, aucun des deux scénarios n'apparaissent suffisamment rigoureux quant à la protection du caribou et les gens qui prendront les décisions finales dans ce dossier seront imputables des choix qu'ils feront, et collectivement, nous devons assumer d'avoir visé le capitalisme, plutôt que la biodiversité.

Accéder au titre de territoire protégé pour les zones concernées est impératif, les enclos ne sont pas une solution de long terme! Déjà trop de coupes affectent la connectivité. Il faut clairement apprendre du passé. Les données sont suffisantes pour comprendre que les activités anthropiques ont contribué en grande partie au déclin du caribou. L'expérience démontre que les interventions (coupes et chemins forestiers) en forêt influencent les rôles de prédation ayant un impact sur les caribous.

Globalement, l'exploitation des ressources naturelles doit décroître. À cet égard, je vous invite à prendre connaissance de l'engagement de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) en faveur de la biodiversité. Également, tenir compte de la position claire du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) sur le sujet est inévitable. Pas étonnant que le gouvernement fédéral cherche à faire pression pour que le Québec arrive à une planification rigoureuse.

L'innovation dans le développement économique des régions touchées est primordiale pour une issue harmonieuse. Explorer de nouvelles possibilités d'emplois variés et requalifier la main d'œuvre. Plusieurs domaines sont en manque de travailleurs, bien que ce soit évidemment l'un des plus grands défis de ces enjeux.

On doit collectivement se demander où l'on veut aller quand la croissance c'est essentiellement détruire un espace gorgé de vie. La chute de la biodiversité mène nécessairement à notre propre déclin, ceci devrait être le principe directeur des décisions à venir. Laisser à nos enfants l'intégrité des forêts est le seul véritable héritage qui ait de la valeur. Ainsi, la manière dont sont exécutées les coupes doit prioriser la préservation des habitats des caribous de manière concrètement significative pour espérer un résultat positif dans leur rétablissement en prévoyant des aires protégées couvrant de grands territoires.